

Trois rondes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Guide pratique de la culture des légumes en plein air, par H. Narindal, horticulteur. — Edition Atar, Genève. — A l'heure où les difficultés d'importation obligent notre peuple à intensifier les cultures, la maison d'édition Atar a publié un guide pratique pour la culture des légumes en plein air. Ce manuel, de lecture facile, indique, dans l'ordre alphabétique, tous les produits maraîchers de nos régions, ainsi que les terrains, les engrais et les soins appropriés. Richement illustré, il donne encore le moyen de combattre les maladies des plantes et les insectes nuisibles.

Ce petit livre rendra de signalés services. Son prix modique, 1 fr. 50, le met à la portée de toutes les bourses.

HISTOIRE

Le château de Ripaille¹

Le bateau qui, partant d'Ouchy, se dirige sur Evian et longe la côte de Savoie, passe, peu avant de toucher le port de Thonon, devant le château de Ripaille, dont la silhouette imposante se dessine mieux pour le voyageur venant de Nyon, en face.

Ce monument historique évoque le souvenir du comte Vert, du comte Rouge, de Bonne de Bourbon, du physicien Grandville, d'Othon de Grandson, du pape Félix V et d'autres encore.

Contrairement à ce que le commun des mortels pense le mot de Ripaille n'est pas étymologiquement synonyme de bonne chère et l'on a fait tort au duc Amédée VIII en prétendant que sa résidence sur le lac Léman était un lieu où l'on mangeait et buvait excessivement. L'origine de Ripaille n'est pas non plus dans le latin *ripa*, rive, bien qu'il s'agisse d'un lieu situé au bord de l'eau, mais dans le germanique *rispe* signifiant « fouillis de branches ». Encore aujourd'hui dans le Chablais les *ripes* sont des broussailles; l'argile et les cailloux de la Dranse sont cause de leur abondance. Toutefois *ripaille* au sens de victuailles abondantes a existé au moyen âge; cette acception était en train de disparaître quand le château édifié par le comte Rouge vint lui donner un regain d'actualité.

Des découvertes lacustres entre Ripaille et la Dranse ont mis à jour des haches de bronze. Plusieurs objets retrouvés figurent dans les musées d'Annecy, de Thonon et de Lausanne. Des squelettes de l'âge de fer ont été exhumés entre Rives et Concise.

Les Romains étant devenus les maîtres du monde, élevèrent dans le pays des Allobroges de magnifiques « villas » dont les vestiges ont été retrouvés à Annemasse, Douvaine, Nernier, Messery, Thonon, etc. Puis, vint l'invasion des Barbares. Les Allemands ravagèrent les contrées du Léman, d'où les Vandales les chassèrent. Les Burgondes, de mœurs plus convenables, s'établirent en Savoie en 443.

Le sol se couvrit de forêts. Le terrain devint très giboyeux, et comme le plaisir de la chasse au moyen âge était l'un de ceux que les princes prisèrent le plus, la Cour de Savoie eut des garennes à Ripaille dès la fin du XIII^e siècle. A partir du règne d'Amédée V, ce rendez-vous cynégétique sera également une résidence princière. Amédée VI, connu sous le nom de Comte Vert (il s'habillait en vert), guerroyait à travers le monde. Sa femme, Anne de Bourbon déployait, en son absence, un véritable talent d'administrateur. Préférant les rives du Léman au séjour de Chambéry, elle résolut de couper la monotonie de la contrée dévastée par les Barbares en y faisant construire une « maison », les coffres du Comte Vert ne permettant pas d'élever un palais. Bonne de Bourbon chargea des entrepreneurs vaudois d'exécuter son projet. Cela se fit en six ans, et l'inauguration de la « résidence » eut lieu au printemps de 1377. Peu à peu, les architectes développèrent la nouvelle construction. Le Comte Vert lui-même prit goût à cette retraite où il venait de temps à autre se reposer, « laissant au fourreau sa glorieuse épée, se retrouvant dans un milieu familial, comme un père chez ses enfants, tour à tour affectueux, bienveillant ou sévère, assistant au mariage des gens de son hôtel, écoutant avec bonté les doléances de ses bonnes villes ou apaisant les discordes de ses gentilshommes ».

Son fils Amédée VII, dit le Comte Rouge (il s'habillait en rouge) fut plus assidu à Ripaille, qui de-

vint le véritable centre du gouvernement pendant ses villégiatures. Entre Chambéry et Ripaille, souvent au plus fort de l'hiver, les cavaliers porteurs de messages « triomphaient des neiges et des ouragans du Grand St-Bernard ». Le Comte Vert étant parti pour l'Orient en 1366 avait investi sa mère, Bonne de Bourbon, régente de ses Etats. Il était alors âgé de 24 ans et l'on s'étonnait de son absence et de ce qui équivalait presque à une abdication. Mais la tante du roi de France était une femme énergique; elle avait su imposer sa volonté à un fils très heureux d'y échapper en combattant dans les armées de son oncle. Les courtisans qui avaient escompté la mort d'Amédée VI pour reprendre leur influence en furent pour leur frais et « Madame la Grande », comme ils désignaient la régente, excita des mécontentements qui allaient provoquer d'étranges machinations. La femme d'Amédée VII, Bonne de Berry, que l'on appelait par opposition « Madame la Jeune » et qu'un bateau aux « guirlandes fleuries » avait conduite à Ripaille devait jouer un rôle digne de sympathie mais aussi de pitié dans cette maison où son principal réconfort fut l'amour d'un mari « dont elle demandait si souvent des nouvelles pour l'aise de son cœur ».

Trois sires exerçaient à la Cour une influence appréciable. Louis de Cossonay, cousin du Comte Rouge, avait pour mission de s'occuper du fils de celui-ci resté à Genève pendant que la Cour avait du, à une époque de troubles, se transporter au delà des Alpes. Othon de Grandson s'était couvert de gloire dans les armées anglaises. Christine de Pisan disait de lui qu'il était :

Courtois, gentil, preux, bel et gracieux.

Lui-même composait des pastourelles, ballades ou complaintes. Il réussit, malgré son caractère violent, à capter les bonnes grâces de la régente; celle-ci écoutait volontiers les conseils de ce gentilhomme revenu au Pays de Vaud pour recueillir la succession de son père.

Antoine de la Tour, seigneur valaisan, s'était débarrassé de l'évêque de Sion, qui le gênait, en le jetant par les fenêtres de son château. C'est dire que le personnage était redoutable pour ceux qui contariaient ses plans.

Une querelle éclata entre Grandson et Rodolphe de Gruyère, chef des mécontents de la Cour de Savoie; elle se termina par une transaction et finalement par un succès du second. Désormais, le Comte Rouge allait rencontrer des ennemis implacables. Il tomba malade d'une affection mystérieuse et mourut en laissant la couronne à son fils Amédée VIII qui devait jouer un grand rôle et qui construisit le château aux sept tours, d'où il devait se rendre à Bâle à la fin de 1439 pour se faire couronner pape sous le nom de Félix V. Pape schismatique du reste et éphémère, puisque le 7 avril 1449 il signa son abdication à Lausanne dans le couvent de St-François, devint le cardinal de Ste-Sabine et mourut à Genève, le 6 janvier 1451. Son corps reçut la sépulture à Ripaille, la tête appuyée sur une Bible, jusqu'au jour où les Bernois, envahissant le Chablais, brisèrent son tombeau en 1536 et transformèrent son église en écurie.

C'est alors que Farel et Fabri évangélisèrent les Chablais, prêchèrent la Réforme à Thonon et firent subir au château de Ripaille des modifications.

Le domaine devint une vaste exploitation agricole. Le 30 octobre 1567 le Chablais, aux termes du traité conclu à Lausanne, fut rétrocédé au duc de Savoie par les Bernois dont l'administration avait fait de Ripaille, cela pourrait même expliquer le sens de « bonne chère » une demeure plus confortable. Ils placèrent entre autres des poêles, des cheminées, des serrures. Après trente ans d'occupation, ils lâchaient le Chablais, qui revint au catholicisme, mais ils gardaient le Pays de Vaud.

L. MOGEON.

Aux avant-postes. — Une sentinelle est accostée, tard dans la nuit, par un officier supérieur. Il fait un temps « de chien » et le pauvre soldat, qui est de faction depuis trois-quarts d'heure, n'est pas d'humeur badine.

L'officier l'interroge; puis, au bout d'un moment, le soldat semblant manifester quelque impatience, son supérieur lui fait :

— Savez-vous qui je suis ?

— Non, mon colonel.

— Je suis le général.

— Oh ! bien alors, pour le coup, vous avez une rude bonne place. Y vous faut voir tâcher de la conserver.

Mon chez moi. — Journal mensuel illustré pour la famille. — Administration : Pré-du-Marché 9, Lausanne. — Un an, 3 fr. 50.

Sommaire du numéro de mars : I. Pour vivre heureux !... par Dr G. Kraft. — II. La cathédrale, par G. Héritier (Fin). — III. La barbe à travers les âges, par F. L. — IV. Travaux féminins : *crochet*. — V. Les simples et leurs vertus curatives, par Abram. — VI. Le cortège des victimes continue à passer, par Noëlle Roger. — VII. Pot-au-feu : Les dents-de-lion. — VIII. Menus. — IX. Recettes. — X. Hors-textes : La vieille dentellière. — XI. L'orpheline du mazot, par M^{lle} Nossek. — XII. Variété.

Le juge qui sait tout. — Un triste sire avait eu déjà plusieurs fois maille à partir avec la justice. Un jour, il est appelé en comparution devant le magistrat, qui, à son entrée, l'invective d'importance, avant de l'interroger.

Lorsque le juge congédia son peu recommandable client, celui-ci, qui n'était jamais très rassuré et qui avait de bonnes raisons de craindre qu'il ne s'en tirerait pas à si bon compte, s'en va, sur la peur, boire trois décis. Il trouve un compagnon.

— Alors, demande ce dernier, d'où viens-tu ?

— Tais-toi, je sors de chez le juge. Il m'a tout dit que brave homme. Il m'a appelé menteur, fripouille, voleur, scélérat, ganache, enfin, quoi, toute la lyre... C'est rien ça, mais je voudrais pourtant savoir comment il le sait ?

Il est si intelligent. — Le portier d'une de nos administrations publiques disait dernièrement à quelqu'un qu'il ne pourrait jamais pardonner à son père de lui avoir fait apprendre le métier de forgeron, à lui, qui était si intelligent. J. P.

Un cicérone. — Un étranger faisait, sur un de nos vapeurs, le tour du Haut-Lac. Il était intrigué par les nombreuses « cheminées » dont le vignoble est hérissé — il s'agissait des canons à grêle.

Il demande à un bon vigneron qui se trouvait à côté de lui ce qu'étaient cela.

— Ça, monsieur ?... Eh bien, c'est les cheminées du chauffage central pour les vignes.

TROIS RONDES

Messieurs du Conteur,

Je vous ai envoyé des kyrielles; maintenant je vous envoie des rondes, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Je pourrais vous en dire pour remplir tout votre journal, mais ces trois ci-dessous sont celles qui sont parmi les plus vieilles et les moins connues. La mélodie en est très jolie; je ne peux pas l'écrire ici, mais si par hasard vous passez au Plat de la Praz, je vous les chanterai bien volontiers; je le pourrais encore, malgré que ma voix soit bien cassée.

La vieille Angeline du Plat de la Praz.

Ronde de la Tire-lire

Il était un petit rat
Tire lire lire, tire lire lire
Il était un petit rat
Tire lire lire, et tire lire la
En voyage il s'en alla... tire lire, etc.
Dans une auberge il entra... tire lire, etc.
A manger il demanda... tire lire etc.
Du poisson on lui donna... tire lire etc.
Du poisson il en mangea... tire lire etc.
Tant et tant qu'il en creva... tire lire etc.

Ronde du petit oiseau

Derrière chez mon frère
Un oiseau il y a
Un oiseau... à la volette (*bis*)
Un oiseau il y a.
Il dit tous les jours qu'il s'envolera
Qu'il s'envoie... à la volette (*bis*)
Qu'il s'envolera.
Un jour il s'envole sur un chéneau bois
Sur un chéneau... à la volette (*bis*)
Sur un chéneau au bois.

¹ D'après les documents contenus dans les Archives de Turin, classés et mis en œuvre par l'archiviste Max Bruchet dans le magnifique volume illustré, édité en 1907, par Delagrave, à Paris.

La branche était frêle et l'oiseau tomba
Et l'oiseau..... à la volette (bis)
Et l'oiseau tomba.
Mon petit oiseau t'es-tu fait bobo
T'es-tu fait.... à la volette (bis)
T'es-tu fait bobo,
Je me suis cassé l'aile et tordu le cou
Et tordu.... à la volette (bis)
Et tordu le cou.

Rondes des oranges

Derrière chez mon père vive la rose (bis)
Un oranger il y a
Vive ci vive ça
Un oranger il y a
Vive la rose et le lilas.
Quand la saison viendra vive la rose (bis)
L'orange on cueillera
Vive ci vive ça
L'orange on cueillera
Vive la rose et le lilas.
La saison est venue vive la rose (bis)
Et l'orange on cueilla
Vive ci vive ça
Et l'orange on cueilla
Vive la rose et le lilas.
Il faut les porter vendre vive la rose (bis)
Au marché de Mouza
Vive ci vive ça
Au marché de Mouza
Vive la rose et le lilas.
En chemin je rencontre vive la rose (bis)
Le fils de l'avocat
Vive ci vive ça
Le fils de l'avocat
Vive la rose et le lilas.
Où allez-vous la belle vive la rose (bis)
Au marché de Mouza
Vive ci vive ça
Au marché de Mouza
Vive la rose et le lilas.
Portez-les à mon père vive la rose (bis)
Il les achètera
Vive ci vive ça
Il les achètera
Vive la rose et le lilas.

Les POURQUOI du « Conteur ».

Pourquoi proteste-t-on toujours... énergiquement ?

Pourquoi voit-on avec plaisir une automobile en panne ?

Pourquoi rit-on de voir un gros homme courir pour ne pas manquer son train ? **Me.**

A l'école. — La maîtresse à une gamine de dix ans :

— Les œufs coûtent vingt centimes pièce, combien peut-on se procurer d'œufs pour deux francs ?

— Oh ! à ce prix, on n'en achète pas.

Doux prélude. — Je vous ai attrapé dans l'escalier, hier, embrassant votre femme. Ne dites pas non.

— Eh bien oui, c'était un baiser d'arc-en-ciel.

— Qu'est-ce que ça peut bien être qu'un baiser d'arc-en-ciel ?

— Celui qui suit l'orage.

Economies. — **Lui :** Est-il vrai, comme le dit le proverbe : qu'après la soupe un verre de vin ôte un écu au médecin ?

Elle : On le dit.

Lui : Eh bien, aujourd'hui, j'ai ôté six écus à notre docteur !

BON METI, POUTA DZEINS

N'ia min de sot meti ; n'ia que dâi sôttes dzeins, s'on dit ; et gosse est tant veré que se ti lè meti que y'a, mémo lè plie misérable, n'existâvont pas, lè foudrai einveintâ, kâ font ti fauta et l'est dâo bounheu que y'aussé adé cauquon po lè volliâi apprenêrê. Mâ lo diablo, c'est que bin soveint on mépresê cliâo que font lè pourro meti, tandi qu'on sè clleinnê dévânt cliâo qu'ein ont que sont bin à profit,

et on a bougrameint too ; kâ on taupi fâ atant servîço qu'on banquier et on ramassa-bâzo n'est-le pas pe utilo qu'on gratta- papâi que fâ lo bracaillon ? Se ti lè meti sont dè respeltâ, cein n'eimpatsê pas que y'a dâi z'orgoliâo que sè crayont tot parâi mé què lè z'autro et que crairiont sè dèshonora dè fraternisâ avoué leu. Ai-vo jamé vu on apotiquière frâre-compagnon avoué on tapa-seillon, âo bin ion dè cliâo grands boutequi dè vela, que veindont dâi montrés et dâi z'affèrès ein oo et ein ardeint, allâ bairê quartetta avoué on martchand dè caions ? On comisséro est-le mé qu'on maçon et on tsatellan mé qu'on magnin ? Lo sè crayont ! Mâ vouâique ! dein stu mondo, cé qu'a dè l'ardzeint et qu'est adé bin revou est, mî vu qu'on pourro diablo que va avoué dâi z'haillons tot repêtassi et retacounâ, et l'est po cein que lè meti iô on est pimpâ coumeint dâi menistrés font pe enviâ que lè z'autro et qu'on crâi qu'on dussé mé avâi dè respet po on couriâo (on noté ro) què po on ovrai cacapédze. Mau lâi sè fiâ ! et ne faut pas dzudzi su la mena. Lâi a dâi pay sans vetus dè tredaina que vaillont millê iadzo mè que dè cliâo lulus vetus coumeint dâi conseillers d'Etat, qu'on dâi pliatenès d'avocat et que ne sont què dâi croubelions pertouzi, et on vâi bin dâi maitrès d'etat que seimbliont ètrè dâi totès petites dzeins, que pâovont fèrè la niqua à dâi grands blaguieu que n'ont pas étâ fotus dè menâ l'âo barquetta et que font lo betetiu. N'est pas lo premi iadzo qu'on a z'âo z'u vu on banquier fèrè décret et on molrè sè ramassâ oquî ; âo bin on grand boutequi allâ fini pè l'hépetau, tandi qu'on simplio vôlei a fini pè avâi on appliâ et on tsédau à li. Na ! n'ia min dè sot meti. Sont ti bons quand cliâo que lè font sont brâvo, suti et que n'ont pas lè coûtès ein long.

Ora, onna petita gandoise po fèrè à vairè que y'a dâi dzeins que sè peinsont que y'a dâi meti que sont mè què d'autro

Dou z'amis, dont ion étâi mândzo, allâvont sè promenâ on dzo dein lo défrou et vont fèrè 'na vesita dein 'na mâison iô on ne cognessâi pas onco lo mândzo. Et ora, coumeint y'ein a que s'émaginont que lè mândzo sont mè què lè vétérinéro, que c'est 'na granta foléra, kâ faut mè dè cabosse po devenâ iô 'na bête a mau què quand on pâo lo demandâ à 'na dzein, l'ami dâo mândzo, rein què po lo couenâ, fâ ein eintreint dein la mâison iô l'allâvont fèrè vesita, et après avâi de atsi-vo :

— Vo preseinto me n'ami Bibelet, lo vétérinéro !

— Farceu ! lâi repond Bibelet, que n'étâi pas eimprontâ po remotsi cauquon quand on lo couenâvê, qu'as-tou fauta dè derè que l'est mè que te soigno !

L'ami a l'ou l'ubliet copâ franc, et cé à quoui fasont vesita, que risâi dein sa barba, l'âo fâ ; « Allein vito bâiro on verro ! » *

RESPECTEZ LES VIEUX JOURNAUX

LORSQU'EN 1898 la *Gazette de Lausanne* fêta son centenaire elle réunit ses amis autour d'une table. L'un d'eux était précisément Albert Bonnard, qui vient de mourir et qui remplissait les fonctions de rédacteur de la politique étrangère du journal. Voici entre autre ce qu'il dit à cette occasion, — car chacun dut y aller d'un speech dont les termes sont conservés dans une brochure qui retombe sous nos yeux :

« Un vieux journal ! rien au monde n'est plus bas coté. Vingt-quatre heures, et il est flétri, jeté à la boue du ruisseau... C'est une injustice, car il n'est pas de lecture plus attrayante que celle — je ne dirai pas d'un vieux journal — mais d'une collection de vieux journaux. C'est le cinématographe de l'histoire. Les vues cinématographiques décomposent toutes les attitudes et tous les mouvements, de façon qu'à les voir dans une succession rapide, l'image vit et

bouge. La collection de journaux décompose tous les états d'esprit des contemporains, montrant leurs craintes chimériques, leurs espoirs déçus, les faux renseignements grâce auxquels ils ont erré. Vous qui feuilletez le vieux volume, vous voyez les faits s'avancer de numéro en numéro. Tous palpitent, remuent, s'agitent, et vous les connaissez mieux à les voir ainsi, même présentés sous des couleurs auxquelles l'avenir a fait d'importantes retouches, que figés dans une consciencieuse et définitive page d'histoire ».

RUSES DE PREDICATEURS

DEPUIS la guerre, on constate, paraît-il, en France, un retour aux pratiques religieuses. Il n'en serait pas de même en Angleterre. Si l'on en croit le *Daily Chronicle*, il arrive fréquemment aux pasteurs, en ces temps-ci, de parler devant des bancs vides ; aussi usent-ils des moyens les plus variés pour ramener leurs ouailles à l'église. Dernièrement le clergymen d'une petite paroisse annonça son prochain sermon sous ce titre : « Trois jours dans un sous-marin ». Le dimanche où il le prononça, le temple était archi-plein. Mais une grande déception attendait la curiosité des fidèles : le sous-marin sur lequel roulait le prêche était... la balaine de l'infortuné prophète Jonas.

Vaut-il mieux dormir au sermon, ou ne pas y aller ? Cette question, les paroissiens de X, dans les environs de Lausanne, ne se la posaient pas. Ils se rendaient carrément à l'église, et, carrément, ils s'y endorment. Cela se passait il y a une quarantaine d'années. Un beau dimanche, éreintés par les travaux de la moisson, ils se mirent même à ronfler à l'unisson. Le pasteur était un homme d'esprit ; il ne se fâcha pas. Connaissant ses fidèles, il se borna à lancer comme une timbale retentissante, ces simples mots : « Alors ils arrivèrent dans un pays où il y avait des gens bons et des sources d'eau de vie ». Ce fut un réveil soudain, tout le monde regarda du côté de la chaire et, ce jour-là, dans la vision de ces « jambons » si merveilleusement arrosés, le sermon ne s'acheva pas dans l'assoupissement général.

Musique. — Un tirage à part a été fait des fragments suivant de la partition de « TELL », de Gustave DORET :

Chant des pères, chœur d'hommes et pianos ; *idem*, chœur d'hommes a capella ; *Crépuscule*, pour voix grave et piano ; *Mon ami est monté*, pour une voix moyenne et piano ; *idem*, pour chœur mixte a capella ; *Foi, Amour, Espérance*, chœur à 4 voix égales a capella ; *La nuit de l'Alliance*, chœur mixte a capella ; *Prière du Rütli*, chœur d'hommes a capella ; *Chant de guerre*, chœur d'hommes a capella ; *Chant des Suisses*, chœur mixte et piano ; *idem*, pour chœur mixte a capella.

Edités avec beaucoup de soins par la maison Fœtisch, ces morceaux ne tarderont pas à prendre place dans le répertoire de nos sociétés de chant. Ils sont en vente dans tous les magasins de musique.

Grand-Théâtre. — Spectacles du dimanche 22 au vendredi 27 avril.

Dimanche 22, à 8 h. ¼, 3^e de *Claudine*, opérette en 3 actes.

Mardi 24, à 8 h. ¼, premier de *Flup*, opérette en 3 actes, de Gaston Dumesire ; musique de I. Szulc.

Mercredi 25, 2^e populaire, à 8 h. ¼ *Quaker-Girl*.

Vendredi 27, à 8 h. ¼, première de *Mamselle Nitouche*.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.